

# [Anecdotes]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 15

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178028>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LES BOTTES DE CENDRILLON

(6)

Un matin le concierge me dit :

— Le propriétaire s'impatiente ; il faut que M<sup>lle</sup> Pervenche aille à l'hôpital.

— A l'hôpital ! m'écriai-je avec un accent terrible, c'est bon pour nous, mais elle !... Et je m'élançai vers l'escalier.

Il était temps. Le propriétaire était déjà dans l'antichambre.

— Pas un mot de plus !... lui dis-je avec un mépris écrasant. Vous n'avez point de pitié !... Je sais que la prière est inutile ! Eh bien ! je vais vous payer, moi !...

Le misérable me rit au nez pour toute réponse. Aussitôt je lui répondis d'un ton qui fit brusquement cesser son ironique gaieté :

— Je parle sérieusement. Attendez deux minutes et je reviens.

Je courus à mon échoppe. Il y avait à cette époque, au chevet de mon lit, une tirelire de faïence où, depuis quinze ans, je mettais mes économies de chaque semaine. D'un coup je la brisai. Mon trésor se montait à six cents francs, à peu près. Six cents francs ! c'était le prix de deux termes échus. Mais le reste ? La maladie coûte cher ! Je jetai un triste coup d'œil sur ma baraque. A peine suffisait-elle à me loger !... Ce jour-là seulement j'ai regretté amèrement de n'être pas plus riche !

— Allons !... dis-je avec un soupir, il faut que le propriétaire se contente de la moitié !

Je réussis à peine ; enfin, je réussis, et je rentrai rayonnant chez ma Pervenche.

— Qu'y a-t-il ? demanda-t-elle.

— Rien !... répondis-je d'un air indifférent. Le propriétaire qui voulait vous rendre visite.... J'ai pensé que cela vous contrarierait, et je l'ai renvoyé.

— Merci, mon ami !... murmura-t-elle avec un sourire qui me paya mille fois ma vieille tirelire.

Jamais, je vous le jure, elle n'aurait rien su de tout cela, monsieur. Mais il me fallut retourner à mon échoppe. N'était-ce pas pour elle que j'allais travailler désormais ? Par malheur, les portiers sont si bavards, que le soir, à mon retour, elle avait appris tous les événements de la matinée.

— Je sais tout ! me dit-elle d'une voix que j'ai encore dans l'oreille et dans le cœur.

— Quoi donc ?... demandai-je en rougissant.

— Allons, pas de mensonge !... poursuivit la jeune fille. Venez près de moi, que je vous remercie !...

Il n'y avait pas moyen de nier, et je répondis :

— Ne parlons pas de cela maintenant !... Plus tard ! Ce qu'il faut, c'est vous bien soigner, et ne pas avoir trop de honte d'accepter les services d'un pauvre savetier !... En disant cela, je m'étais approché de la couchette ! Tout à coup Pervenche se souleva, me saisit rapidement la main et me l'embrassa !...

Oui, monsieur, elle me l'a embrassée !... Ses lèvres roses et fraîches ont touché cette main noire et poilue, cette main qui sent le cuir et que la poix rend gluante ; cette main-là, Pervenche l'a embrassée !...

En entendant ces paroles, le bon vieillard éclata en sanglots.

Quant à moi, je n'avais plus besoin de la fée de Sterne pour me faire pleurer. Mes larmes coulaient avec abondance. Je saisis, à mon tour, la main qu'il me montrait avec orgueil, et je m'écriai d'une voix partie du fond de mon cœur :

— Oh !... tenez... vous êtes un brave homme !

Il y eut un long silence.

On n'entendait plus dans l'échoppe que le bruit de nos poitrines palpitantes et oppressées. Ni le vieillard ni moi n'avions plus la force de parler, l'émotion nous étouffait.

En ce moment, j'aperçus un jeune homme qui marchait rapidement sur le trottoir. Il était en costume de voyage et tout couvert d'une épaisse couche de poussière. Je le vis disparaître en courant sous la porte de la maison d'en face : mais ce fut à peine

si je remarquai cette courte et fugitive apparition. Le vieillard avait essuyé ses larmes et reprenait ainsi son touchant récit :

Désormais j'avais le droit de me présenter chez Pervenche. Je pouvais soigner, veiller, consoler la pauvre malade, qui, triste et sans volonté, m'abandonnait une autorité pleine et entière.

Elle se plaisait à faire tout ce que je demandais, à m'obéir comme un enfant obéit à sa mère aux heures de souffrance. Mais, hélas ! malgré ma tendresse attentive, malgré sa charmante soumission, elle dépérissait, elle s'éteignait de jour en jour. Son visage prenait un aspect si délicat, si frêle, qu'on eût craint de le voir se fondre et se briser au moindre contact, au plus léger toucher. Je tremblais, lorsque je la voyais s'appuyer en équilibre sur sa main longue et diaphane. Des reflets pâles et bleuâtres jetaient un voile sinistre sur la mate blancheur de sa peau, jadis si rose et si riante. Je ne saurais vous dire quelle lumière languissante, humide, rêveuse, angélique, baignait ses yeux incertains et à peine entr'ouverts. Déjà elle entrevoyait, à travers ses paupières transparentes, les plaines du ciel, sa première, sa seule et véritable patrie !... Elle se mourait, monsieur, elle se mourait ! à dix-sept ans à peine !...

J'étais allé prévenir le médecin. Il se passa plusieurs jours avant qu'un seul se rendit à ma prière. Ces messieurs n'aiment pas à se déranger, lorsque celui qui les est venu requérir porte la veste et la casquette de l'ouvrier. Enfin il en vint un dans un luxueux équipage. Sa première question fut de demander si la malade existait encore. Heureusement ce n'était qu'au premier étage, il daigna monter.

Pervenche frissonna à son aspect. C'était un homme dur, sec et froid. Sa visite fut courte, insignifiante, et je ne le revis plus.

D'autres eurent encore la bonté de venir. L'un, qui faisait parade de franchise et de brusquerie : il dit sa pensée tout haut et tout brutalement ; sa pensée était un arrêt de mort. Ce fut un coup terrible pour la jeune fille.

— Plus de médecins, me dit Pervenche, je vous en prie !... leur science est impuissante, et leur vue me fait mal !

Je pensais comme elle. C'était au cœur que le mal faisait ses ravages. Dieu seul pouvait la guérir.

(La suite au prochain numéro).

On nous écrit de Rougemont :

« Le mois de mars, comme son prédécesseur, veut nous emprisonner ou plutôt nous ensevelir complètement. La tempête journalière ne cesse de nous assourdir de son lamentable mugissement. Les sapins de nos montagnes se penchent tristement ; les toits des maisons s'effondrent et ceux, plus solides, des chalets alpestres craquent sous le poids de la neige qui les surchargent. De larges flocons tourbillonnent dans l'espace et rassasiés de se combattre ou de se poursuivre dans les airs, s'entassent dans les vallons qu'ils paraissent vouloir combler totalement. »

Nous lisons dans une correspondance de Paris :  
« Les pièces de monnaie d'argent suisse ne sont admises en France qu'au taux de huitante centimes pour un franc. Aussi commence-t-il à se former un commerce qui consiste à acheter en France, à raison de huitante francs, une somme de cent francs de pièces suisses, pour les revendre à leur valeur nominale, en Belgique ou en Suisse.

Pour la rédaction : L. MONNET.